

## APPEL À CANDIDATURES 2023 BOURSES « GUATÁ<sup>1</sup>»

Mobilité en France pour les étudiants autochtones – Master 2 et Doctorat

### Résumé

Cette bourse s'adresse aux étudiant(e)s autochtones (au sens *indígenas*) de nationalité brésilienne, habitant au Brésil, prévoyant de réaliser une mobilité en France durant leur Master 2 ou leur doctorat, âgé(e)s, au début de l'année universitaire 2023-2024 (01/09/2023), de moins de 40 ans pour les étudiants en Master 2 et 45 ans pour les étudiants en doctorat.

Seuls peuvent candidater les étudiants inscrits en 2023 dans une des universités brésiliennes suivantes : Unicamp, UnB, UFMG, UFSCAR, UEA.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'établissement d'enseignement supérieur français de leur choix, mais sont encouragés à candidater dans une des trois universités partenaires du programme de bourses « Guatá » : La Rochelle Université, Université Rennes 2 et Paris 8 Vincennes-Saint Denis.

Cette bourse offre un financement du séjour en France pour une durée de 6 à 10 mois (du 01/09/2023 au 30/06/2024) pour le Master 2 et de 6 à 11 mois pour le doctorat.

Date de clôture du dépôt de dossier de candidature : 12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).

Date de clôture du dépôt du document d'acceptation dans une université française : 12 juin 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).

Date de clôture du dépôt du document attestant du niveau de français : 21 juillet 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).

---

<sup>1</sup> En langue Guarani et Tupi, « GUATÁ » signifie le déplacement, le voyage.



## 1. Objectif du programme

L'inclusion des étudiants autochtones brésiliens au milieu universitaire passe également par l'accès à la mobilité internationale. La politique de bourses du gouvernement français, fidèle à des valeurs d'excellence, de diversité et d'accueil, a un rôle à jouer dans cette ouverture à l'ensemble des horizons offerts par le milieu universitaire pour tous les étudiants. Dans cette perspective, le gouvernement français propose des bourses d'études en Master 2 et en thèse de doctorat en France, allant de 6 mois à 11 mois, ouvertes exclusivement aux étudiants amérindiens autochtones pour la rentrée universitaire 2023-2024.

Ce programme de bourses est lancé en partenariat avec 5 universités brésiliennes (Unicamp, UnB, UFMG, UFSCAR, UEA), qui mettront en place un accompagnement personnalisé des étudiants candidats. Seuls les étudiants inscrits en 2023 dans une de ces cinq universités, peuvent candidater au programme. Les candidats sont libres de postuler dans l'ensemble des universités françaises, mais afin de proposer un accueil et intégration privilégiés des étudiants un partenariat privilégié avec trois universités françaises a été mis en place dans le cadre du programme : La Rochelle Université, Université Rennes 2 et Paris 8 Vincennes-Saint Denis. Ces universités prépareront un programme d'intégration, un accompagnement et une formation linguistique et culturelle à l'arrivée en France pour les lauréats du programme.

## 3 objectifs :

- Offrir l'opportunité à des étudiants autochtones de partir en mobilité internationale ;
- Favoriser la mobilité vers la France d'étudiants brésiliens diplômés et la coopération universitaire franco-brésilienne ;
- Conforter la dimension internationale des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche et contribuer à la diversité des profils des étudiants internationaux.

Les étudiants qui candidatent à une bourse *Guatá*, et en fonction de leur formation,

- soit prévoient la poursuite de leurs études en **deuxième année de Master** au sein d'un établissement public ou assimilé français d'enseignement supérieur dans le cadre d'une mobilité encadrée ou d'une mobilité diplômante (*voir modalités de candidature*)
- soit désirent réaliser une mobilité au sein d'un établissement public ou assimilé français d'enseignement supérieur pendant **leur première, deuxième ou troisième année de thèse de doctorat** (*voir Modalités de candidature et constitution du dossier*)



L'Ambassade de France au Brésil se propose de soutenir ces candidatures :

- pour des **mobilités en France de 6 à 10 mois en Master 2** (du 01/09/2023 au 30/06/2024 maximum)
- pour des **mobilités en France de 6 à 11 mois en Doctorat (avec ou sans co-tutelle ; avec ou sans co-direction)** (du 01/09/2023 au 30/07/2024 maximum)

Les étudiants peuvent s'inscrire dans n'importe quel établissement d'enseignement supérieur en France. Cependant il est à noter que trois universités sont des partenaires privilégiés du programme « Guatá » et mettront en place un accueil personnalisé et un réseau d'intégration aux étudiants retenus : **La Rochelle Université, Université Rennes 2 et Paris 8 Vincennes-Saint Denis.**

## **2. Calendrier 2023 de l'appel à candidatures**

- ➔ Clôture de l'appel à candidature : 12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia)
- ➔ Pré-sélection des candidats : vendredi 12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia)
- ➔ Envoi par les candidats présélectionnés de la preuve de leur acceptation dans une université française : au plus tard le vendredi 12 juin 2023\*
- ➔ Sélection finale des candidats : lundi 15 juin 2023
- ➔ Diffusion des résultats : mercredi 17 juin 2023
- ➔ Période maximum couverte par le financement :
  - pour le Master 2 : du 01/09/2023 au 30/06/2024
  - pour le Doctorat : du 01/09/2023 au 30/07/2024
- ➔ Envoi de l'attestation de niveau de langue en français (B1/B2) : 21 juillet 2023

\*Les candidats présélectionnés après examen de leur dossier devront fournir la preuve **de leur acceptation dans une université française avant le 12 juin 2023**, afin d'être définitivement acceptés dans le programme et pouvoir bénéficier d'une bourse. **La bourse ne sera confirmée qu'une fois une attestation de niveau de langue française (ou anglais pour la bourse doctorale uniquement) de niveau équivalent au B1/B2 sera produite par l'étudiant. Sans attestation linguistique envoyée à Campus France au 21 juillet 2023, l'étudiant perdra le bénéfice de la bourse.**

L'ambassade de France et Campus France ne peuvent être tenus responsables des refus d'inscription que l'étudiant pourrait recevoir des établissements français.



### **3. Bénéfices accordés à l'étudiant, par l'Ambassade de France au Brésil**

Ce programme offre un **soutien financier à la mobilité vers la France d'étudiants brésiliens inscrits** en Master 2 ou en Doctorat en France pour la rentrée universitaire 2023.

L'étudiant(e) sélectionné bénéficiera de :

- La délivrance du **statut de boursier** du gouvernement français (BGF) ;
- La **gratuité de la procédure pré-consulaire « Études en France »** auprès de Campus France Brésil ;
- La **gratuité du visa** ;
- La **gratuité des frais d'inscription** en Master 2 ou en Doctorat dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche français pratiquant une exemption au sens du Décret n° 2019-344 et au sens de l'article R719-49 du code de l'éducation dans les établissements relevant du MESRI ;
- La prise en charge de la **couverture sociale et de la mutuelle** en France pendant le séjour ;
- Un billet d'avion aller-retour Brésil/France (dates définies en fonction du calendrier du cursus universitaire choisi)
- **Une allocation d'entretien d'un montant mensuel de 860 euros pour un étudiant en Master 2 pour une période allant de 6 à 10 mois selon le curriculum de la formation de l'étudiant ; le montant mensuel sera de 1588 euros pour un/e étudiant/e en doctorat** pour une période de 6 mois à 11 mois consécutifs ;
- La possibilité de se voir proposer un logement étudiant (dont le loyer sera à la charge du boursier)
- L'accès à un **catalogue d'activités culturelles à des tarifs préférentiels** (expositions, concerts, week-ends et séjours de découverte...).
- L'accompagnement administratif et pédagogique du boursier ;
- L'affiliation au réseau France Alumni.

La gestion du billet d'avion, du versement des indemnités et des prestations liées à la **bourse de l'Ambassade de France au Brésil** sera administrée par l'opérateur national **Campus France**.

- ➔ Ce financement est non cumulable avec une autre bourse pleine du gouvernement français (ex : bourse Eiffel Master), mais peut être cumulé avec un financement brésilien.
- ➔ La bourse n'est pas renouvelable.



#### 4. Modalités de candidature et constitution du dossier

##### 4.1. Pour la bourse « Guatá » Master 2

**Au plus tard le 12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).**

**Les candidatures devront être envoyées par l'étudiant via le formulaire suivant :**

<https://forms.gle/6iH444LutEbDA6u98>

**Première phase de sélection - dépôt au plus tard le 12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).**

Les dossiers devront être envoyés par voie électronique à travers le formulaire (*google forms*) indiqué ci-dessus avant le **12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia)**. Le dossier doit comprendre les pièces suivantes, réunies dans un document unique intitulé « **PRENOM\_NOM\_BOLSA GUATA MASTER 2** » :

- RG ou passeport ;
- Curriculum Vitae Lattes (2 pages maximum, en portugais) ;
- Relevé de notes et attestation de conclusion de l'enseignement secondaire ;
- Lettre de motivation en portugais (voir le modèle en annexe) ;
- Relevé des notes ou évaluations obtenues dans l'enseignement supérieur ;
- Copie des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Un document attestant de l'identité autochtone (*indígena* en portugais) : soit le document fourni à l'université soit le RANI soit l'attestation en annexe ;
- Indication du ou des masters d'universités françaises auxquels l'étudiant a ou souhaite postuler ou a déjà été accepté.

**ATTENTION : les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Tous les documents sont obligatoires.**

**Deuxième phase de sélection - dépôt au plus tard le 12 juin 2023– 23h59 (heure de Brasilia)**

- Lettre ou preuve d'admission en France en Master 2 pour l'année universitaire 2023-2024

**Troisième phase de sélection – dépôt au plus tard le 21 juillet 2023– 23h59 (heure de Brasilia)**

- Attestation de niveau de langue en français (B1/B2)



**ATTENTION** : les étudiants retenus lors de la première phase de sélection seront lauréats de la bourse « Guatá » seulement s'ils ont obtenu une acceptation dans une université française au plus tard le 12 juin 2023 et s'ils peuvent justifier d'un niveau de français équivalent au niveau B1/B2 avant le 21 juillet 2023.

La preuve d'admission en France en Master 2 et le document attestant du niveau de français seront envoyés à l'adresse suivante :

[bolsaguata@campusfrancebrasil.com.br](mailto:bolsaguata@campusfrancebrasil.com.br)

Les questions sur la bourse pour une mobilité en master 2 seront traitées exclusivement via ce même mail.



**4.2. Pour la bourse « Guatá » de doctorat, avec ou sans co-tutelle ; avec ou sans co-direction**

**Au plus tard le 12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).**

**Les candidatures devront être envoyées par l'étudiant via le formulaire suivant :**

<https://forms.gle/XZ4VNEp7koqZPQrZ8>

**Première phase de sélection - dépôt au plus tard le 12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).**

Les dossiers devront être envoyés par voie électronique à travers le formulaire (*google forms*) indiqué ci-dessus avant le **12 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia)**. Le dossier doit comprendre les pièces suivantes, réunies dans un document unique intitulé « PRENOM\_NOM\_BOLSA GUATA DOCTORAT » :

- Curriculum vitae Lattes du doctorant (2 à 3 pages ; bibliographies limitées aux articles et ouvrages les plus importants et/ou les plus récents) en français, en portugais ou en anglais ;
- Projet de recherche de la thèse de doctorat ;
- Lettre de motivation (voir modèle annexe) ;
- Copie d'une pièce d'identité ;
- Certificat d'inscription dans l'année en cours dans une des cinq universités brésiliennes partenaires ;
- Un document attestant de l'identité autochtone (*indígena* en portugais) : soit le document fourni à l'université soit le RANI soit l'attestation en annexe ;
- Indication du programme doctoral français que l'étudiant souhaite rejoindre.

**Deuxième phase de sélection - dépôt au plus tard le 12 juin 2023– 23h59 (heure de Brasilia)**

- Lettre ou preuve d'admission pour un séjour doctoral dans une « école doctorale » ou dans un laboratoire pour l'année universitaire 2023-2024.



**Troisième phase de sélection – dépôt au plus tard le 21 juillet 2023– 23h59 (heure de Brasilia)**

- Attestation de niveau de langue en français (B1/B2) ou attestation de niveau de langue en anglais (B2) ou une attestation du directeur de thèse brésilien et de l'encadrant français stipulant que l'étudiant a un niveau de langue suffisant pour les interactions nécessaires à sa mobilité

**ATTENTION :** les étudiants retenus lors de la première phase de sélection seront lauréats de la bourse « Guatá » seulement s'ils ont obtenu une inscription dans une université française au plus tard le 12 juin 2023 et s'ils peuvent justifier d'un niveau de français équivalent au niveau B1/B2 ou d'un niveau d'anglais équivalent au niveau B2 ou une attestation du directeur de thèse brésilien et de l'encadrant français stipulant que l'étudiant a un niveau de langue suffisant pour les interactions nécessaires à sa mobilité avant le 21 juillet 2023.

La preuve d'admission pour un séjour doctoral dans un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche français et le document attestant du niveau de français seront envoyés à l'adresse suivante :

[bolsaguata@campusfrancebrasil.com.br](mailto:bolsaguata@campusfrancebrasil.com.br)

Les questions sur la bourse pour une mobilité en doctorat seront traitées exclusivement via ce le mail indiqué ci-dessus.

**ATTENTION :** les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Tous les documents sont obligatoires.





## 5. Critères de sélection

Les dossiers seront évalués par un comité de sélection mis en place par le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Brésil.

Le choix du comité de sélection sera souverain dans le respect des lois et réglementations françaises en vigueur. Les critères seront les suivants :

- La motivation et l'engagement dans le projet de mobilité ;
- La qualité de la candidature ;
- La cohérence du parcours choisi avec les objectifs personnels et professionnels du candidat.

**Cet appel à candidatures est ouvert à toutes les disciplines, sans restriction.**

**Après la publication du résultat, les boursiers recevront des instructions de procédure pour la mise en place de la bourse dans les cinq jours suivants l'annonce des lauréats**

